

# Reflète<sup>#291</sup>

Le magazine de la ville de Vaux-le-Pénil

Octobre 2024

**6-7**

**Réhabilitation  
de la Ferme des Jeux**

DOSSIER

**8-10**

**Urbanisme**

DOSSIER

**5**

**De nouveaux outils  
numériques**

ACTUS

**11**

**Festival  
Premières Bobines**

ACTUS

# À découvrir DANS VOTRE MAG'

## 4

### Retour en images

## 5

### Actus

De nouveaux outils numériques

## 6-7

### Dossier

Réhabilitation de la Ferme des Jeux

## 8-10

### Dossier

Urbanisme : où en est-on des projets en cours ?

## 11

### Actus

Festival Premières Bobines

## 12-13

### Agenda

## 14

### Tribunes & État Civil

## Comité citoyen

Samedi 12 octobre à 9h30 à la Buissonnière  
Présentation du projet d'aménagement Bois  
Gaston Dumont et proposition Plaine des Jeux

## Conseil municipal

Judi 17 octobre à 20h

Maison des Associations  
Renseignements : 01 64 71 51 00



Ville de  
**Vaux-le-Pénil**

8 Rue des Carouges,  
77000 Vaux-le-Pénil

Ouvert du lundi  
au vendredi de :

8h30 à 12h

13h30 à 17h

01 64 71 51 00

[accueil@mairie-vaux-le-penil.fr](mailto:accueil@mairie-vaux-le-penil.fr)

[www.mairie-vaux-le-penil.fr](http://www.mairie-vaux-le-penil.fr)

### Permanence

En cas d'urgence (un signalement  
ou une intervention), contactez notre  
standard d'urgence disponible 7j/7  
et 24h/24 au 01 64 71 51 00

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux    

**Directeur de publication** : Henri de Meyrignac / **Rédactrice en chef** :  
Morgane Girolt / **Comité de rédaction** : Henri de Meyrignac, Guillaume  
Veux, Morgane Girolt / **Conception, maquette** : Nicolas Dumont,  
Aurélié Robin / **Impression** : Alliance Partenaires Graphiques - 03 26 50 33 97.  
©**Photos** : Service communication, Adobe stock, Julien Farhi, Lucio Perinotto,  
DR. Ce magazine est imprimé en 6 000 exemplaires sur papier PEFC.

**Pour nous contacter** : [communication@mairie-vaux-le-penil.fr](mailto:communication@mairie-vaux-le-penil.fr)





## Un peu de réflexion budgétaire : à quoi servent nos emprunts ?

Nous avons tous été surpris que notre ex-ministre des finances dénonce les collectivités territoriales comme l'un des responsables du déficit national. L'État équilibre son budget déficitaire en empruntant le complément sur les marchés financiers. Ces emprunts ne servent pas à investir, mais à payer des dépenses de fonctionnement excessives (salaires, entretien du patrimoine etc.). Ils ne servent qu'à colmater le train de vie de l'État et non à de grand travaux qui amélioreraient notre vie en développant les services.

Tant que l'État est solvable, c'est sans fin !

À contrario, le budget des communes ne peut être légalement déficitaire : comment les communes pourraient être responsables du déficit de l'État ?

Si elles n'ont pas assez d'argent pour conserver leurs services, elles renforcent leurs recettes en augmentant principalement les taxes. C'est ce que nous avons fait en 2023 avec la taxe foncière.

Investir, pour les communes, c'est vital : c'est prévoir pour les écoles, les crèches, les équipements sportifs, les voiries, des coûts de fonctionnements plus économiques pour répondre aux enjeux nouveaux. Et pour investir, il faut en plus emprunter, car le financement des projets ne peut être porté par une commune uniquement sur ses fonds propres. C'est ce que nous avons fait pour réaliser nos

projets d'investissement en cours : sur 5 ans, nous n'avons emprunté qu'1,1 million, alors que nos capacités d'emprunt restaurées nous permettraient beaucoup plus.

Les banques ne prêtent de l'argent aux communes que pour des projets d'investissement définis et à condition que leurs ressources, leurs recettes soient excédentaires.

Ainsi, des dépenses de fonctionnement stabilisées par la réorganisation des services sans diminuer leur qualité, des recettes assurant leur pérennité, des plans pluriannuels d'investissement étalant dans le temps l'investissement, et enfin des capacités d'emprunt confortables assurent pour notre commune un budget garant de notre avenir financier.

Nous espérons que l'État ne vienne pas diminuer encore les dotations des communes et les étrangler. Nous avons survécu difficilement avec une Dotation globale de l'État égale à zéro pour notre commune, mais ce que l'on nous promet concernant la baisse des subventions peut nous faire craindre pour l'avenir.

**Henri de Meyrignac,**  
Maire de Vaux-le-Pénil



1



3



4



2



5

### 1. Commémoration du 25 août

Dimanche 25 août a été célébré le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération de la Ville de Vaux-le-Pénil, en présence de M<sup>me</sup> Patricia Rouchon, Maire adjointe déléguée à la démocratie participative, qui a lu un discours particulièrement émouvant devant une assemblée réunie pour accomplir ce devoir de mémoire.

### 2. Ciné Plein Air

Mardi 27 août à la Buissonnière, plus de 600 spectateurs ont profité du Ciné Plein Air organisé en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Melun Val-de-Seine : une façon de clôturer en douceur la période estivale. En préambule, la Ville a accueilli l'association Ori Nesia pour une démonstration de danse tahitienne très appréciée.

### 3. Rentrée scolaire

Lundi 2 septembre, M. le Maire Henri de Meyrignac et les élus municipaux étaient présents devant les quatre

groupes scolaires pour accompagner les 1 172 jeunes écoliers et leurs enseignants pour cette nouvelle rentrée scolaire.

### 4. Forum des Associations

2500 ! C'est le nombre de visiteurs accueillis pour cette nouvelle édition du Forum des Associations installé pour la première fois à la Ferme des Jeux samedi 7 septembre. Merci aux 60 associations présentes et au Comité des Fêtes, malgré la pluie, ce rendez-vous a été un vrai succès.

### 5. Lancement de la nouvelle saison culturelle

Jeudi 19 septembre a été présentée la programmation culturelle 24-25 de Vaux-le-Pénil, devant plus de 200 spectateurs présents à la Ferme des Jeux. La soirée s'est poursuivie au Manège, pour un moment d'ambiance comme on les aime, accompagné de Julien Farhi et ses musiciens. Cette nouvelle saison s'annonce éclectique : chacun y trouvera son plaisir.

## De nouveaux outils numériques au service des administrés



Parce que la qualité de vie des administrés est notre priorité, plusieurs outils numériques vont faire leur apparition ces prochaines semaines avec pour principaux axes la sécurisation, la facilitation des démarches et l'accès simplifié à l'information.

### NOS NOUVEAUX LOGICIELS MÉTIERS

De nouveaux logiciels métiers ont fait leur apparition au sein des services municipaux afin de faciliter le travail des agents et permettre ainsi une meilleure prise en charge des administrés. Parmi eux, "Pelehas", un logiciel dédié au logement interfacé en temps réel avec le Système National d'Enregistrement des demandes de logement locatif social. Mais aussi "3D Ouest", un outil spécialement dédié aux associations, aux sociétés et aux écoles, sur lequel sont centralisées toutes les demandes de salles et de matériel. Afin d'accompagner les associations dans ce changement, le logiciel sera présenté prochainement lors de la première réunion plénière associative.

### NOTRE LOGICIEL DE VIDÉOPROTECTION

Pour accompagner la mise en place de la vidéoprotection, la municipalité a fait le choix de se doter du logiciel "Genetec Security Center", leader mondial sur le marché. En plus d'assurer ses missions de vidéoprotection, ce logiciel a l'avantage de présenter des modules complémentaires tels que le contrôle d'accès des bâtiments ou la mise en relation avec les alarmes et digicodes. Cette complémentarité assure une sécurité complète : par exemple, si une porte est forcée, l'alerte sera envoyée à la caméra la plus proche qui s'orientera alors en direction de l'incident.

Pour rappel, le déploiement de la vidéoprotection vise à assurer la sécurisation des bâtiments communaux (écoles, gymnases, centre de loisirs...) et la sécurisation des entrées et sorties de ville. Bien entendu, la captation des images se fera dans le respect total des règles de la CNIL et les propriétés privées ne seront pas filmées.

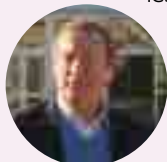


### DÉCOUVREZ NOTRE NOUVEAU SITE INTERNET

Pensé et conçu pour vous, le nouveau site internet se veut intuitif, complet et moderne, et bien sûr adapté à tous les supports numériques et aux dernières normes d'accessibilité pour les personnes malvoyantes et de sécurisation des données. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires, dont des accès rapides à portée de main.

Ce site, tout comme le magazine municipal *Reflets*, les panneaux lumineux ou encore les panneaux d'affichage, sont autant d'outils qui nous permettent de vous faire connaître en temps réel toute l'actualité communale.

« Nous espérons que ce nouvel outil vous facilitera la vie et que vous y retrouverez les informations recherchées, que vous soyez Pénivaugeois de longue date, nouvel habitant ou simplement de passage chez nous... Bonne navigation ! » - Henri de Meyrignac, Maire de Vaux-le-Pénil.





## Réhabilitation de la Ferme des Jeux : vers un centre culturel et associatif dynamique

En 2021, la municipalité lançait des études de réhabilitation des bâtiments historiques et d'espaces verts. La requalification de ces derniers était au cœur de ces études mettant en priorité l'accent sur la performance énergétique et l'accessibilité à tous les usagers. La priorité est donnée à l'accueil des associations qui devront quitter les communs du château pour un nouveau lieu qui doit être la Ferme des Jeux réhabilitée totalement.

### BREF HISTORIQUE DES RÉHABILITATIONS PATRIMONIALES

La réhabilitation des bâtiments historiques communaux est une véritable volonté de la municipalité, qui vise notamment à répondre à plusieurs problématiques telles que des performances énergétiques en retrait, des services publics éparpillés sur la ville, et une utilisation des locaux communaux non rationalisée, confrontée à des besoins futurs d'une population toujours plus grandissante.

**Le projet patrimonial répond aux problématiques économique et écologique : rénover plutôt que construire.**

Trois éléments remarquables sont concernés :

- La Mairie du centre-ville : avec une population grandissante, les locaux sont devenus au fil des années non fonctionnels et inadaptés à la fois aux besoins d'accueil des usagers et des services administratifs.
- Les Communs du Château : les associations de la ville y sont accueillies pour leurs activités. Son état critique a conduit à condamner la salle principale de 261m<sup>2</sup> en raison du risque d'effondrement. La requalification en hôtel de Ville (suspendue dans l'immédiat) répond à la nécessité de recentrer les services de la mairie en un guichet unique sans avoir à construire d'extension à la Mairie actuelle.
- La Ferme des Jeux : ce site historique est composé d'un ensemble de bâtiments remarquables acquis par la municipalité en 1995 pour en faire son centre culturel communal. Il présente un fort potentiel qui reste à exploiter. Les études ont montré sa capacité à recevoir les associations culturelles des Communs du Château.

## RÉHABILITATION DE LA FERME DES JEUX : PRIORITÉ À LA VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Acteurs indispensables à l'animation de notre territoire, les associations culturelles sont un enjeu majeur pour la commune. Leurs multiples actions nécessitent des locaux adaptés, conformes aux enjeux énergétiques et aux normes d'accessibilité. C'est pourquoi la municipalité a fait le choix de poursuivre la réhabilitation par la Ferme des Jeux. En effet, 523m<sup>2</sup> d'espaces sont actuellement inexploités. La réalisation des travaux nécessaires à leur utilisation en direction des associations et de la culture permettra d'approfondir la vocation du lieu et d'en faire un centre culturel dynamique et ancré dans son territoire.

## LES PRIORITÉS DE LA REQUALIFICATION DE LA FERME DES JEUX

- Économie d'énergie et remise aux normes thermiques.
- Mise en accessibilité sur toute la hauteur du bâtiment par un ascenseur qui desservira l'ensemble des niveaux du sous-sol aux combles qui seront réaménagés.
- Mise à disposition des associations culturelles selon les consultations qui ont eu lieu tout au long de l'année passée.
- Conservation de l'architecture et de l'esthétisme de l'ancienne ferme tout en intégrant les dessertes techniques indispensables.



## PROJECTION DES TRAVAUX PRÉVUS

Suite à un marché infructueux, un nouveau marché est en cours et permettra un début prévisionnel des travaux au 2<sup>ème</sup> trimestre 2025, pour une durée estimée à 10 mois.



M. Aurélien Massot,  
Maire adjoint délégué  
à l'urbanisme.

## PAROLE D'ÉLU

« Le service urbanisme et moi-même sommes là pour vous accompagner dans vos projets, n'hésitez donc pas à nous solliciter. »

Service Urbanisme  
479, bis rue de la Justice  
77000 - Vaux-le-Pénil  
Tél. : 01 64 10 46 96  
[urbanisme@mairie-vaux-le-penil.fr](mailto:urbanisme@mairie-vaux-le-penil.fr)



# Dossier Urbanisme :

## où en est-on des projets en cours ?

### POURQUOI UN NOUVEAU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) À VAUX-LE-PÉNIL ?

Par définition, l'urbanisme vie, s'adapte et mu en fonction des orientations politiques, mais aussi des contraintes législatives imposées aux communes et à leur PLU. C'est pour cela que notre PLU présente de multiples révisions allégées ou modifications.

Avec les créations et les modifications de lois destinées aux logements, à l'artificialisation des sols et aux changements climatiques, le PLU doit être renouvelé en profondeur tous les 10 à 15 ans. La plupart des villes en France révisent ou ont révisé leur PLU (Melun par exemple) pour intégrer ces nouvelles réglementations.

Le 11 septembre dernier, la Région a approuvé son Schéma Directeur Environnemental (d'où son nom le SDRIF-e) d'Île-de-France plus vert et plus écologique, qui détermine un cadre supra communal aux PLU des villes d'Île-de-France sur l'aménagement du territoire d'ici à 2040.

### À QUOI RESSEMBLERA VAUX-LE-PÉNIL DEMAIN ?

C'est avec vous que nous souhaitons répondre à cette question, notamment à travers la prochaine réunion publique autour du PADD. Ce document décrit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme. C'est à partir de ce dernier que le nouveau PLU de Vaux-le-Pénil sera rédigé.

En parallèle de cet axe majeur de la politique de notre ville qu'est le PLU, Vaux-le-Pénil définit son Règlement Local de Publicité (RLP), annexe du PLU, qui règlemente la publicité, les enseignes et les pré-enseignes de notre territoire. Le RLP est une sorte de "PLU" pour les bâtiments industriels et commerciaux du territoire de la ville, dont l'objectif est de réglementer l'égalité de publicité et d'affichage entre les différentes entreprises.

La procédure du RLP est calquée sur celle du PLU, vous serez également sollicités dans le cadre de cette procédure au même titre que celle du PLU.

### VOTRE AVIS COMPTE

**Vous souhaitez vous exprimer concernant ces différents projets ? Assistez aux réunions publiques ou contactez-nous sur les boîtes mail dédiées :**

[revisionplu@mairie-vaux-le-penil.fr](mailto:revisionplu@mairie-vaux-le-penil.fr)

ou

[rlp@mairie-vaux-le-penil.fr](mailto:rlp@mairie-vaux-le-penil.fr)





## Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Clé de voûte du Plan Local d'Urbanisme (PLU), le PADD décrit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues pour l'ensemble de la commune. C'est à partir de ce document que le PLU va pouvoir être mis en place.

En juin 2024, les ateliers participatifs ont permis aux habitants de travailler sur la perception qu'ils ont de leur Ville et la manière dont ils souhaitent la voir évoluer. Une réunion sera prochainement organisée avec le bureau d'étude pour que les élus et les habitants de Vaux-le-Pénil puissent retenir les choix inscrits dans le PADD, avant que celui-ci soit débattu en Conseil municipal.

Lancée en Conseil municipal le 29 juin 2023, la révision générale du PLU a été étudiée avec les administrés lors d'une réunion informative qui avait réuni une soixantaine de personnes vendredi 10 novembre 2023. L'approbation du PADD permettra de passer à la phase d'élaboration du projet selon le calendrier prévisionnel ci-dessous.

### Calendrier prévisionnel



## Le Règlement Local de Publicité

Jusqu'à présent, le Règlement Local de Publicité ou RLP, dépendait d'un règlement national ; depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la compétence de celui-ci est revenue aux communes.

Lancé lors du Conseil Municipal du 23 mai 2024, le RLP est le document de référence permettant d'encadrer, au niveau local, les dispositifs relevant de la publicité extérieure. Ce document d'urbanisme, annexe du Plan Local d'Urbanisme, ou PLU, fixe par zone les obligations en matière de publicité, enseigne ou de pré-enseigne. Il permet de renforcer localement les dispositions prévues par le Code de l'environnement.



### SUIVEZ LES MOMENTS FORTS DE L'ÉLABORATION DU RLP !



## Château des Égrefins : répondez à notre consultation jusqu'au 30 octobre



En mai 2024, *Reflets* revenait sur la décision de la municipalité de mettre en place un arrêté de mise en péril concernant le Château des Égrefins en date du 29 mars 2024, suite à ses délabrements successifs. Aujourd'hui, la parole vous est donnée concernant son devenir.

### 2 possibilités :

- Consultation en ligne ici
- Registre papier disponible en mairie



Pour que chacun puisse se faire une idée plus précise sur le devenir du château des Égrefins, la Ville communique le **rapport d'inspection** visuelle établi par un bureau d'étude extérieur.



## Point sur le réaménagement du Tertre des Roches en belvédère

Comme partagé dans le *Reflets* N°282, l'entreprise ECT porte notre projet de remise en état d'un ancien site de remblais délaissé sur la commune. La Ville soutient naturellement ce projet qui répond à un besoin de requalification d'un site délaissé et dégradé, ainsi qu'à un objectif d'aménagement d'un espace naturel et d'agrément destiné à être ouvert à tous. Un dossier de projet est en cours de validation par les services de l'Etat et sera consultable sur notre site Internet. Une consultation du public sera organisée prochainement pour une durée de 4 semaines.



## Festival Premières Bobines : du 19 au 26 octobre

Restitution des ateliers et projection samedi 9 novembre

6<sup>ÈME</sup> ÉDITION

Le Festival de cinéma jeune public retrouve ses quartiers pour cette 6<sup>ème</sup> édition à la Ferme des Jeux.

Cette année encore, le combo gagnant de ce festival unique en son genre reste inchangé : des films tous les jours dont certains en avant-première, des courts-métrages d'animation, des ateliers de pratique du cinéma (stop-motion, mash-up, mise en musique de film, tournage, doublage et bruitage etc.), le tout en présence de professionnel(le)s du cinéma.

### UNE SENSIBILISATION AU 7<sup>ÈME</sup> ART DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Comme toujours, une attention toute particulière a été portée au choix des ateliers et des films, dans le but d'être accessibles le plus tôt possible : 3 ans pour les séances de cinéma\* et 4 ans pour les ateliers\*. Au-delà de faire découvrir le monde du cinéma,

le Festival Premières Bobines met en lumière la force de cet art et sa capacité à sensibiliser sur des sujets collectifs, à travers la sensibilité et le regard des enfants. Cette nouvelle édition aura pour thème la biodiversité, et plus précisément "L'eau dans tous ses états".

### LA MICRO FOLIE, MAISON TANGIBLE & L'AFCA, PARTENAIRES DE L'ÉVÈNEMENT

En amont du festival, La Micro Folie de Melun Val de Seine installera son musée numérique du 8 au 12 octobre à l'Arcature, et proposera des ateliers pour découvrir des collections sur la biodiversité à travers l'utilisation de casques de réalité virtuelle. L'atelier de création Maison Tangible sera

également présent samedi 12 octobre pour un atelier "Modulo Building" avec la création d'un visuel en réalité augmentée dès 10 ans. Enfin, l'association Française du Cinéma d'Animation proposera une animation "Tangrams animés" par Adrienne Nowak, réalisatrice, réservée aux enfants inscrits au Centre de Loisirs.

### PROGRAMME

Séance au tarif unique de 4€  
(en partenariat avec CinéOde)

Ateliers gratuits sur inscription  
au 01 64 71 91 20

Programme à découvrir  
prochainement



M<sup>me</sup> Céline Erades, Maire adjointe déléguée à la culture, à la vie associative, aux projets culturels et éducatifs, à l'animation de la Ville et à l'événementiel.

## PAROLE D'ÉLUE

« À travers cet événement, nous encourageons l'éducation culturelle et artistique dès le plus jeune âge. Nous vous attendons nombreux lors de la séance de restitution qui se déroulera samedi 9 novembre à 14h30 à la Ferme des Jeux, durant laquelle nous aurons le plaisir de découvrir les travaux réalisés par nos cinéastes en herbe avant de visionner le documentaire "Demain" ».

## LA SEMAINE BLEUE

### DU 30 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE

Dans le cadre de la Semaine Bleue, événement national dédié aux seniors, la Ville vous proposera une multitude d'activités... Découvrez prochainement notre programme.

- + L'Arcature
- + Renseignements et inscriptions à partir de septembre auprès du service intergénération à l'Arcature au 01 64 71 51 46 ou par mail à [intergeneration@mairie-vaux-le-penil.fr](mailto:intergeneration@mairie-vaux-le-penil.fr)



## JOURNÉE DE LA PARENTALITÉ

### SAMEDI 5 OCTOBRE DE 10H À 18H

Il était une fois toi, moi, nous... Rendez-vous pour une journée événement autour de la parentalité : sur place, découvrez de nombreux stands ainsi que des conférences animées par des intervenants de qualité, sur des sujets divers comme la santé, la psychologie, la sécurité ou encore le bien-être.

- + La Buissonnière
- + Parents, enfants de 0 à 6 ans et futurs parents
- + Programme à venir



## VIDE GRENIERS

### DIMANCHE 6 OCTOBRE DE 10H À 17H

Faites du tri dans vos affaires en participant au traditionnel vide-grenier du Comité des Fêtes qui se déroulera dimanche 6 octobre de 8h à 17h à la Ferme des Jeux.

- + La Ferme des Jeux
- + Renseignements : 06 79 79 82 29 ou [cdf.vlp77@gmail.com](mailto:cdf.vlp77@gmail.com)



## ATELIERS SENIORS "L'ÉQUILIBRE EN MOUVEMENT"

### À PARTIR DU 14 OCTOBRE

Participez à 12 séances : les 14, 21, 28 octobre, 4, 18, 25 novembre, 2, 9, 16, 23 décembre et 6, 13 janvier de 11h à 12h. Ces ateliers proposent des exercices ludiques et des conseils personnalisés pour améliorer son équilibre, travailler la coordination et adopter les bons gestes au quotidien. En partenariat avec le PRIF.

**Attention : votre présence est requise à l'ensemble des séances.**

- + L'Arcature
- + Inscriptions au 01 64 71 51 46 ou [intergeneration@mairie-vaux-le-penil.fr](mailto:intergeneration@mairie-vaux-le-penil.fr)

## ATELIER "ENEDIS"

### LUNDI 14 OCTOBRE À 9H30

Le CCAS vous invite à participer à un atelier pour mieux comprendre votre consommation et agir sur celle-ci.

- + L'Arcature
- + 20 places disponibles
- + Inscriptions au 01 64 71 51 19 ou sur place (service social - CCAS situé en Mairie Principale, 8 rue des Carouges)

## 1,2,3 GAINS'BAR

### JEUDI 10 OCTOBRE À 20H

Mêlant danse contemporaine, hip-hop et théâtre, ce spectacle est un hommage aux textes de Serge Gainsbourg.

- + La Ferme des Jeux
- + Dès 12 ans
- + Tarifs de 8 à 16€
- + Renseignements : 01 64 71 91 28 et [www.culturetvous.fr](http://www.culturetvous.fr)



©Nicolas Retabi

## STAGE DE DANSE AVEC STORY DANSE

### SAMEDI 12 OCTOBRE DÈS 15H

L'association Story Danse organise son prochain stage sous les couleurs d'Octobre Rose. 15h : son cubain, 16h : reggaeton, 17h30 : salsa fusion afro cubain, 19h : repas partagé, 20h à 22h30 : entraînement toutes danses.

**Une partie des recettes sera reversée à la Ligue contre le Cancer.**

- + Maison des Associations
- + Inscriptions jusqu'au 5 octobre (possibilité de s'inscrire à un ou plusieurs cours, tarifs en fonction), places limitées : 07 81 71 87 52 ou [storydanse77@gmail.com](mailto:storydanse77@gmail.com)

## FESTIVAL PREMIÈRES BOBINES

DU 19 AU 26 OCTOBRE (p.11)

Le Festival de cinéma jeune public retrouve ses quartiers pour cette 6<sup>ème</sup> édition à la Ferme des Jeux.

- + La Ferme des Jeux
- + Ateliers gratuits sur inscription au 01 64 71 91 20
- + Séance cinéma au tarif unique de 4€

## HOP! TROUVÉ ! SPECTACLE JEUNE PUBLIC

SAMEDI 16 NOVEMBRE À 15H ET 16H30

Ce spectacle est un voyage plein de poésie et d'humour autour du "cherche et trouve" avec pour thème : la quête de l'autre.

- + Petit Théâtre Ginette Kolinka
- + Dès 4 ans
- + Tarif unique : 6€
- + Renseignements : 01 64 71 91 28 et [www.culturetvous.fr](http://www.culturetvous.fr)



© KMBO

## ANETA GEORGE AND MELEM

DIMANCHE 17 NOVEMBRE À 11H

La musique d'Aneta George sonne comme un jazz délicat et aérien, entraînant l'esprit à vagabonder dans des vibrations d'émotion pure.

- + Petit Théâtre Ginette Kolinka (La Ferme des Jeux)
- + Dès 12 ans
- + Tarif unique : 6€
- + Renseignements : 01 64 71 91 28 et [www.culturetvous.fr](http://www.culturetvous.fr)



©Charlie BENTO

## VIDE-GRENIERS DES JOUETS ET OBJETS DE PUÉRICULTURE

DIMANCHE 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE DE 10H À 17H

Inscriptions samedi 9 novembre de 9h à 12h au local du Comité des Fêtes à la Ferme des Jeux.

- + La Buissonnière
- + Renseignements : 06 79 79 82 29 et [cdf.vlp77@gmail.com](mailto:cdf.vlp77@gmail.com)



# Halloween

**JEUDI 31 OCTOBRE DÈS 14H**

Préparez-vous à frissonner à la Ferme des Jeux : cinéma, contes, animations, maquillage, chasse aux bonbons, Food Truck...

- + La Ferme des Jeux
- + Gratuit / Certaines activités sur réservation
- + Programme en ligne prochainement

# VOS AUTRES RENDEZ-VOUS

## PRÉINSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE DES ENFANTS NÉS EN 2022

En vue d'organiser dans les meilleures conditions la prochaine rentrée des classes du mois de septembre 2025, il sera procédé du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2024 à la préinscription à l'école maternelle des enfants nés en 2022.

### 2 POSSIBILITÉS :

- Je possède un compte sur le "Portail Familles" de Vaux-le-Pénil : Je remplis les formalités de préinscription en ligne.

### OU

- Je me présente à la Mairie au Service Scolaire et Inscriptions uniquement sur rendez-vous (01 64 71 51 00, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h).

### Pièces justificatives :

- Télécharger et remplir le formulaire de préinscription scolaire ;
- Livret de famille ;
- Carnet de santé de l'enfant ;
- Justificatif de domicile sur la Commune de Vaux-le-Pénil (de moins de trois mois) ;
- Jugement de divorce ou attestation à remplir en mairie (si famille séparée).

À partir de mai 2025, les familles recevront leur certificat d'affectation qui leur permettra de finaliser leur inscription auprès du directeur d'école (les coordonnées y seront notifiées).



## QU'ONT-ILS FAIT POUR LA CULTURE ?

### Vaux-le-Pénil, Notre Avenir, Ensemble

Cette belle rentrée voit se réaliser de nombreux projets. La requalification de la Ferme des Jeux en centre culturel et associatif se précise, avec le lancement de la 1<sup>ère</sup> phase du projet patrimonial, qui verra la Ferme des Jeux accueillir les associations jusqu'à alors installées aux Communs du Château.

De belles âmes soit disant de gauche avaient dénoncé l'absence de consultation de la population. Habitent-elles vraiment Vaux-le-Pénil pour n'avoir pas vu ou lu ce qui a été annoncé dès 2021 ?

### Y avait-il eu une consultation lors de la construction de la Maison des Associations, de l'Arcature, ou des différents projets d'agrandissement de la Mairie ?

Ces projets, proposés par le premier Maire-adjoint du mandat précédent, avaient d'ailleurs été abandonnés devant les investissements massifs et la pauvreté architecturale présentés.

Des bâtiments, même rénovés, ne constituent pas, disent-ils, un projet culturel. **Eh bien si, indépendamment des économies de fonctionnement, la mise en accessibilité de nos bâtiments est également une politique majeure d'inclusion permettant l'accès à la culture au plus grand nombre.**

Qu'ont-ils fait de leur délégation à la culture à part se réunir mollement pour savoir comment faire ce qu'il faudrait faire ? Vaste programme. L'un de nos précédents directeurs des affaires culturelles, ancien élu, pourtant affidé de M.Guerin, en est parti dans une commune voisine.

Construire une saison culturelle pour tous nos citoyens, recevoir des résidences artistiques, intégrer un Projet Éducatif De Territoire, faire rayonner notre Ville, voilà ce à quoi nous travaillons.

**Henri de Meyrignac, Maire de Vaux-le-Pénil  
Pour le groupe "Vaux-le-Pénil, Notre Avenir, Ensemble"**

## TRAVAUX COMMUNAUX : BONNES NOUVELLES ?

### Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie !

Annnonce de l'implantation de 16 caméras de vidéoprotection avant la fin novembre, multiplication des chantiers d'aménagement de nos voiries et trottoirs, réalisation de voies cyclables, réfection de la cour de l'école Gaston Dumont : **la majorité municipale semble enfin prendre conscience de l'état préoccupant de notre patrimoine communal et de l'insécurité** qui règne au sein de notre commune, **sujects sur lesquels nous alertons depuis le début du mandat** (4 ans).

**L'incroyable effort financier demandé aux Pénivauxois par le biais de l'augmentation de la taxe foncière depuis 2 ans** déboucherait donc enfin sur des mesures concrètes !

Soyons néanmoins prudents :

- le déploiement de l'installation de système de vidéoprotection reste conditionné à une autorisation préfectorale ; la mise en place de caméras ne sera utile que si un centre de supervision urbain permet d'exploiter les images en temps réel ;
- certains aménagements de voirie prioritaires sont ignorés et laissent les piétons comme les automobilistes en danger au profit de travaux dont on ne comprend pas bien l'utilité ;
- la modification des chaussées se fait sans prise en compte des impératifs liés au réchauffement climatique (pas de végétalisation, pas de revêtements adaptés...)

### Notre argent est-il donc si bien investi qu'il y paraît ?

**N. BEAULNES-SERENI, J-M. JUDITH, P. ESPRIT,  
L. VANSLEMBROUCK, A. MICHEL, D. GAVARD,  
G. DEBOMY et M. GARNIER** [vlp2020.nv@gmail.com](mailto:vlp2020.nv@gmail.com) /  
**06 36 18 05 52 /** [vlpnv.wordpress.com](http://vlpnv.wordpress.com/) /  
**Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie /**  
**Facebook : Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie**

# État Civil

## Naissances

**Margot, Aurélie, Emma ANÈS RAMAND** née le 23/07/2024.

**Alanna MEDINA** née le 23/08/2024.



## NOUS DEFENDONS NOS BIENS COMMUNS

### Vaux-le-Pénil notre bien commun

En avril dernier, notre groupe a lancé une pétition à destination des riverains du **château des Egrefins** pour qu'un débat soit organisé sur son avenir. Nous craignons de le voir livrer aux appétits des promoteurs immobiliers. Plus de 70 familles du quartier avaient appuyé notre démarche. Dans le dernier Reflets M. de Meyrignac semble accéder enfin à cette demande...mais la lecture du dossier nous apprend que ce "débat" ne serait que consultatif. **Aucun document d'expert n'est fourni sur l'état réel du bâtiment pour que nous puissions faire un choix éclairé. C'est une consultation biaisée, dont il sera impossible de contrôler la fiabilité, faite dans le seul intérêt de l'équipe du Maire** dont la rétention d'informations nous a appris à être très prudents. Nous avons écrit à M. de Meyrignac pour que nous soit transmis les documents sur l'évolution des fissures du château. La consultation doit être ajournée jusqu'à ce que tous ces éléments soient mis en lumière.

Ce mois d'octobre marque aussi le terme du contrat de 3 ans signé avec la société privée Cinéode pour **l'exploitation du cinéma à la Ferme des Jeux**. Cette structure dont le rayonnement a fait beaucoup pour la réputation d'excellence culturelle de notre ville a perdu de son dynamisme depuis son passage au privé en 2018. Depuis des années **nous réclamons son retour en régie municipale**. Nous reformulons solennellement cette demande afin de retrouver la **maîtrise d'un équipement financé par nos impôts**.

Comptez sur notre détermination à défendre nos biens communs et à vous informer !

**J.GUERIN, A.BOULET, A.BOUTET, V.ZACCARDO**  
+d'infos: **Vaux-le-Pénil notre bien commun**  
(page Facebook et Instagram)

## LES COMMUNES MALMENÉES

### Vaux-le-Pénil humain, citoyen et solidaire

La dissolution de l'Assemblée Nationale a eu des conséquences négatives pour les maires qui ont dû, en peu de temps, organiser des élections législatives imprévues au sortir des élections européennes! Il a fallu trouver des assesseurs, gérer les nombreuses procurations... sans compter les conséquences financières pour l'organisation des scrutins. L'indemnité allouée ne correspond pas aux frais engagés.

Autre conséquence : l'interruption immédiate des travaux des députés. Pourtant certains concernaient les collectivités locales comme le projet de loi sur le logement portant sur la loi SRU, le statut de l'élu, le financement des collectivités territoriales... Tous ces textes sont suspendus. Seront-ils repris par la nouvelle assemblée?

Comme si cela ne suffisait pas, le gouvernement a lancé une offensive contre les collectivités locales accusées de creuser le déficit de l'Etat de 16 milliards! Faux ! Les budgets des collectivités sont votés à l'équilibre! Le déficit de l'Etat est dû à une insuffisance des recettes. Il suffit d'aller chercher l'argent là où il est (impôt de solidarité sur la fortune, lutte résolue contre l'évasion fiscale...) La vigilance s'impose, car il serait envisagé une baisse des crédits alloués à l'environnement : « fonds vert », Agence de l'Environnement, Ma Prime Renov... **Les nouveaux ministres continueront-ils à considérer les collectivités comme une charge alors qu'elles sont un levier du développement économique!**

**Patricia Rouchon, Viviane Janet, Jean-Louis Masson**  
« **Vaux-le-Pénil humain, citoyen et Solidaire** »  
Groupe soutenu par le PCF

## Mariages



**Andréa LUWIS et Milane AVIZARA,**  
mariés le 31/08/2024.

**Mohamed MEBTOUCHE et Marie TOURNOUX,**  
mariés le 21/09/2024.



## Décès

**Yvelise VANNIER épouse HURTEAU,** décédée le 18/08/2024.

**Frédéric DARDONVILLE,** décédé le 28/08/2024.

**Marie-José ROBERJOT,** décédée le 24/08/2024.

2024/25 Saison  
Culturelle

# 1, 2, 3 Gains'Bar

DANSE

JEUDI 10 OCTOBRE - 20H

La Grange de  
la Ferme des Jeux  
Vaux-le-Pénil

Photo @Nicolas Retabi

Ville de  
Vaux-le-Pénil

01 64 71 91 28 // [culturetvous.fr](http://culturetvous.fr)

Avec la Compagnie "La G".